

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

46

13^{eme} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL :TUNISIE
INTERVENTIOIN DU 1^{ER} CONSEILLER DE LA MISSION PERMANENTE DE DJIBOUTI
AUPRES DES NATIONS A GENEVE

(GENEVE, 22 MAI 2012 AU PALAIS DES NATIONS UNIS)

Mme la Présidente,

Djibouti souhaite le bienvenu à la délégation Tunisienne et nous la remercions
Pour la présentation de leur rapport national dans le cadre de l'EPU

Djibouti souhaite saluer les efforts déployés par le gouvernement de la Tunisie
en créant des nouvelles institutions démocratiques destines a mieux
promouvoir et protéger les droits de l'homme et à renforcer le rôle de la
société civile

Dans le cadre de notre dialogue interactif, je souhaite formuler 3
recommandations

- 1) Nous recommandons au gouvernement de la Tunisie de continuer à
lutter contre le phénomène de surpeuplement des prisons de manière a
garantir le respect de la dignité humaine des détenus
- 2) Nous recommandons a la Tunisie de continuer à éliminer toutes sortes
des discriminations l'égard des personnes handicapés et de favoriser leur
pleine intégration dans la société
- 3) Nous encourageons la Tunisie de poursuivre et de renforcer ses efforts
visant à éliminer les disparités entre régions et entre milieu urbain et
rural en matière d'éducation

Je vous remercie